Plan directeur de l'eau 2017-2021
Pour des lacs et des cours d'eau en santé en Haute-Yamaska

En octobre 2017, le conseil des maires de la MRC de La Haute-Yamaska a adopté le Plan directeur de l'eau (PDE) 2017-2021 – *Pour des lacs et des cours d'eau en santé en Haute-Yamaska,* un **outil de planification stratégique spécifique aux interventions du milieu municipal pour les cinq prochaines années**. Résultant d'une initiative régionale de concertation avec les municipalités et les organismes, dont l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska), le PDE 2017-2021 s'inscrit dans la continuité du premier PDE qui couvrait la période 2011-2015.

Ambitieux, le plan d'action 2017-2021 vise, entre autres, à réduire les apports en phosphore pour lesquels le milieu municipal peut intervenir. La collaboration avec les acteurs du milieu s'avère primordiale pour préserver et gérer durablement les ressources en eau, et ce, au bénéfice de la communauté yamaskoise et de l'ensemble des utilisateurs du bassin versant de la Yamaska. À ce jour, La Haute-Yamaska est la seule MRC à s'être dotée d'un tel plan stratégique couvrant l'ensemble de son territoire.

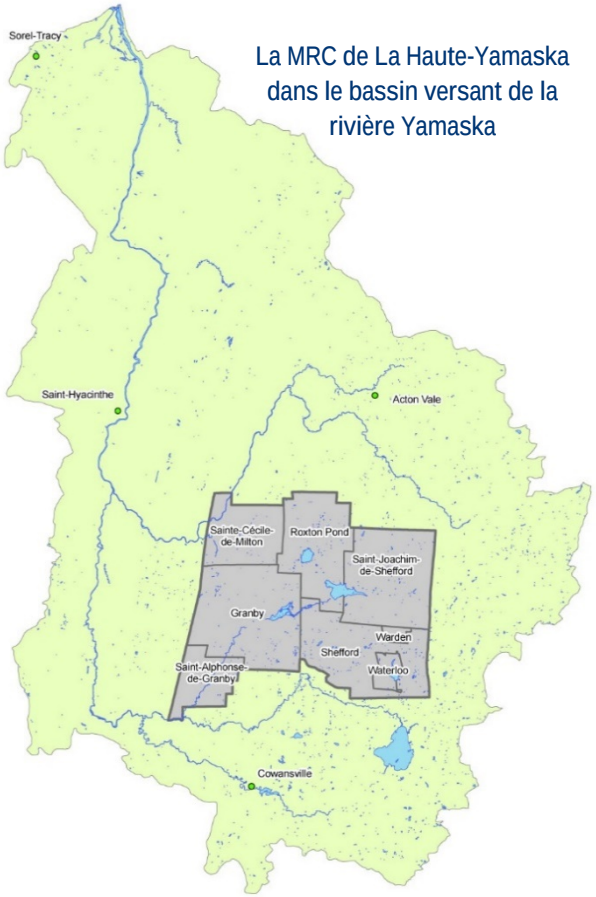

La MRC de La Haute-Yamaska dans le bassin versant de la rivière Yamaska

En résumé, le PDE c'est :

- Un investissement de la MRC de 1 240 000 $ d'ici 2021 provenant du **Fonds vert**[1] **de la MRC**;
- Un **plan d'action** comprenant 61 mesures à réaliser d'ici 2021, dont plusieurs qui vont au-delà des responsabilités qui incombent aux MRC;
- 8 **municipalités** en action (Granby, Roxton Pond, Saint-Alphonse-de-Granby, Sainte-Cécile-de-Milton, Shefford, Saint-Joachim-de-Shefford, Warden et Waterloo);
- Des interventions ciblées par **sous-bassin versant**, en s'arrimant avec les démarches en cours, dont celle du lac Boivin et de la zone périphérique du Parc national de la Yamaska;
- Des mesures tenant compte des impacts des **changements climatiques** en matière de qualité, de quantité et de sécurité à l'égard des ressources en eau.

Bilan de l'année 2018

- Pour permettre la mise en œuvre du PDE 2017-2021, la MRC a injecté au cours de l'année 2018 un montant de plus de **228 000 $** tiré de son Fonds vert, auquel s'ajoute la contribution financière des municipalités du territoire dans le cadre de la réalisation de certaines actions à l'échelle locale.
- Parmi les **59 actions** prévues en 2018 au plan d'action, **86 % d'entre elles ont été réalisées ou sont en cours de réalisation**. Le présent bilan fait état des principales réalisations de la MRC en 2018.

[1] Mis en place par le conseil de la MRC en 2007, le **Fond vert** permet de financer des actions concrètes et bénéfiques pour l'environnement. Les sommes versées dans ce fonds correspondent à 0,002 $ par 100 $ d'évaluation.

Protection des bandes riveraines

- Des **avis postaux** ont été acheminés à tous les propriétaires riverains du territoire pour rappeler l'importance accordée au maintien d'une bande riveraine et pour les informer de la tournée d'inspection de l'été 2018.
- La MRC a poursuivi son **programme d'inspection régionale** en procédant à l'embauche de deux inspecteurs pour réaliser l'inspection systématique des rives des lacs et des cours d'eau de la MRC. Ces efforts accrus visant à s'assurer du respect des dispositions réglementaires en matière de bandes riveraines ont concerné tout le territoire en milieux agricole, urbain et récréotouristique, soit bien davantage que les bassins versants prioritaires ciblés au plan d'action en 2018. Le taux de conformité qui a été constaté s'élève à plus de 80 %.
- L'*Opération bandes riveraines en santé* a été maintenue afin d'inciter les riverains à revégétaliser la bande riveraine de leur propriété : vente printanière d'arbustes indigènes à prix réduit et présentation par le RAPPEL d'un atelier de formation gratuit.
- La MRC a poursuivi le *programme de piquetage des bandes riveraines* pour sensibiliser visuellement les riverains agricoles à la présence de la bande de protection de trois mètres aux abords des cours d'eau ayant fait l'objet de travaux d'entretien, soit sur une longueur totale de 2 370 mètres.

Collaboration avec le milieu agricole dans la lutte à la pollution diffuse

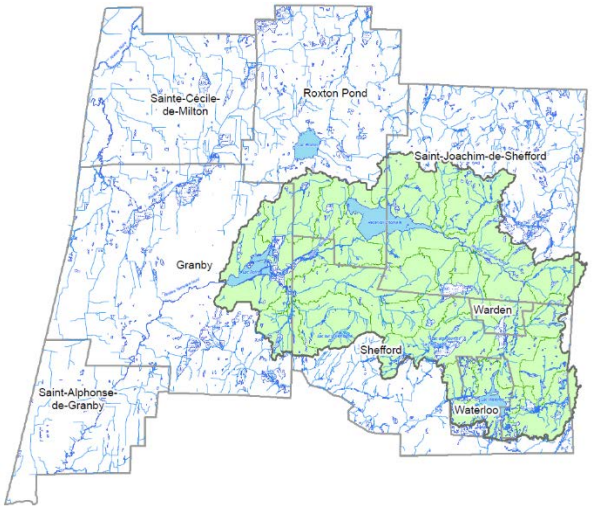

- La MRC a octroyé un soutien financier de 46 500 $ à l'OBV Yamaska pour contribuer au *projet collectif d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole dans le bassin versant du lac Boivin* financé également par le MAPAQ. La contribution de la MRC a notamment permis :
  - De dresser un **portrait des zones à risques d'érosion et de transport de nutriments** en collaboration avec l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) par une modélisation du bassin versant en amont de la Ville de Granby;
  - De poursuivre au cours d'une deuxième année le **suivi hydrométrique** de trois tributaires du lac Boivin amorcé en 2017 par la Ville de Granby, avec la collaboration de l'IRDA.
- Pour soutenir et encourager les entreprises agricoles du bassin versant du lac Boivin dans la réalisation de projets de réduction de la pollution diffuse, la MRC a mis en place un **Programme d'aide financière** complémentaire à celui de la Ville de Granby.

Protection des milieux forestiers et humides

Source : Fondation Séthy

- La MRC a octroyé une aide financière de 35 000 $ à la **Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes de la Haute-Yamaska** (SÉTHY) dans le cadre de l'entente triennale (2017-2019) pour la conservation des milieux naturels en Haute-Yamaska. Cette contribution a permis à la Fondation de poursuivre ses actions de sensibilisation et de développement de projets d'intendance privée auprès des propriétaires de milieux naturels par le biais d'ententes de conservation volontaire et d'ententes légales visant la protection à perpétuité de ces milieux.

Caractérisation et mise à niveau des installations septiques

- Pour soutenir les municipalités locales, la MRC a retenu les services d'une firme d'experts-conseils afin de poursuivre son **programme d'évaluation de la conformité** d'une centaine d'installations septiques en 2018. Le mandat comprenait la remise de fiches d'inspection et d'un plan correcteur aux officiers municipaux concernés. Au total, près de 88 % des cas inspectés ont démontré des éléments problématiques à des degrés divers.
- La MRC poursuit ses suivis semi-annuels auprès des municipalités locales pour évaluer l'état d'avancement de la mise à niveau des installations septiques à corriger. Il en ressort que plus de 89 % des cas non conformes répertoriés par la MRC depuis 2010 ont été corrigés ou sont en voie de l'être.
- Pour soutenir les municipalités dans la mise à niveau de ces installations septiques, la MRC a offert une **séance de formation** à l'intention des inspecteurs des municipalités locales.

Travaux d'entretien de cours d'eau

- La MRC a poursuivi son *programme préventif d'entretien des cours d'eau* mis en place en 2017 afin de planifier les travaux d'entretien de cours d'eau de façon optimale. L'inspection des cours d'eau ciblés en 2018 a permis de prioriser certains dossiers d'intervention selon l'état de sédimentation des cours d'eau et l'analyse du risque relativement à la sécurité des personnes et des biens.

Gestion de l'eau potable et des eaux usées municipales

- Les diverses actions en matière de gestion de l'eau potable et des eaux usées relevant des municipalités locales ont été poursuivies dans une optique d'amélioration de la performance et de l'efficience.

Sensibilisation et collaboration avec les organismes environnementaux

- La MRC a participé aux rencontres du **Regroupement Environnement Haute-Yamaska** (REHY), en plus de collaborer avec l'OBV Yamaska en participant notamment aux réunions du **RAME Yamaska**.

Source : Fondation Séthy

Communication et visibilité du PDE

- Plusieurs démarches ont permis le rayonnement du PDE 2017-2021 au cours de l'année 2018, dont :
  - L'animation d'un kiosque aux Assises de l'Union des municipalités du Québec (UMQ);
  - La participation à l'émission La semaine verte sur les bandes riveraines et la lutte à la pollution diffuse agricole;
  - La conception d'une vidéo promotionnelle réalisée par l'Institut de l'administration publique du Québec (IAPQ).
- Le PDE 2017-2021 est sorti grand gagnant de la 14e édition du **mérite Ovation municipale** de l'UMQ en remportant trois prix :
  - Le prix dans la catégorie « Aménagement, urbanisme et développement durable »;
  - Le prix « Votre coup de cœur », décerné par les congressistes;
  - Le prix « Joseph-Beaubien », la plus haute distinction accordée, toutes catégories confondues, au mérite Ovation.
- Lors du 70e gala des **Prix d'excellence de l'Institut d'administration publique de Québec**, la MRC a également obtenu une mention spéciale dans la catégorie « Monde municipal ».

Suivi de la qualité des eaux de surface

- La MRC a poursuivi son *programme d'échantillonnage des eaux de surface* permettant le suivi mensuel de 24 stations réparties sur le territoire (voir les cartes 1 à 3 en annexe), dont voici une synthèse des résultats pour l'année 2018.

Coliformes fécaux (voir carte 1)	• **La qualité de l'eau a été considérée comme bonne ou satisfaisante pour la majorité des stations** (96 %). Seule la station localisée en aval de la station d'épuration de la Ville de Granby est ressortie problématique en termes de contamination bactériologique.
Phosphore total (voir carte 2)	• **La concentration moyenne en phosphore total demeure élevée pour la majorité des stations (soit** 92 %). À l'inverse, 2 stations ont une qualité de l'eau considérée bonne ou satisfaisante (soit 8 %), soit la station située en aval du réservoir Choinière et celle en amont du lac Waterloo qui se démarque par sa concentration moyenne la plus faible mesurée pour ce paramètre. La MRC entend poursuivre ces actions afin d'améliorer à moyen et long terme les résultats à l'égard de ce paramètre.
Matières en suspension (voir carte 3)	• **La qualité de l'eau a été considérée comme bonne ou satisfaisante pour la majorité des stations** (88 %). Seuls 3 points d'échantillonnage ont présenté une qualité de l'eau douteuse pour ce paramètre, dont 2 stations sont localisées en amont du bassin versant de la rivière Mawcook.

Vous pouvez consulter le PDE au www.haute-yamaska.ca/pde.

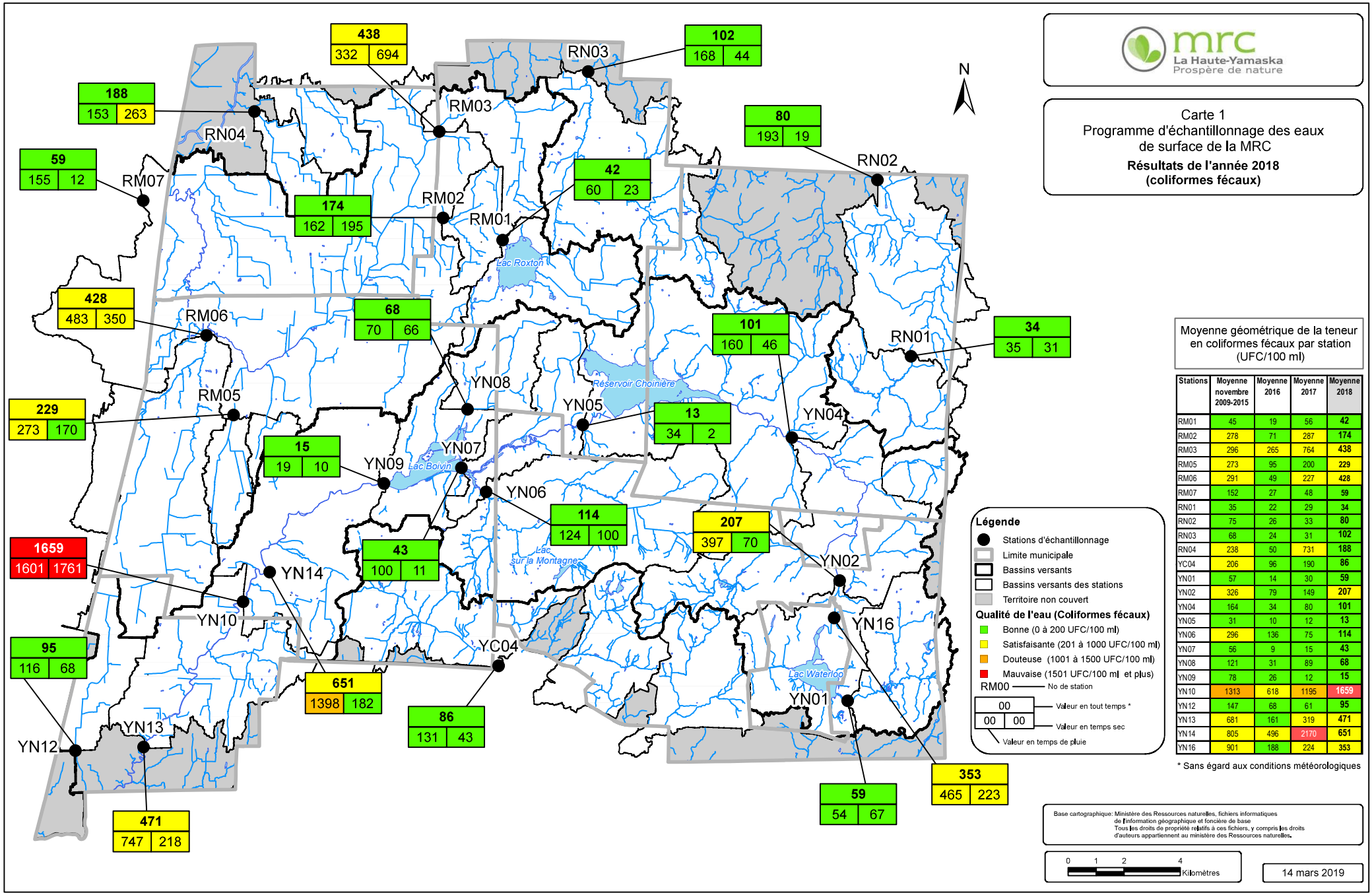

Moyenne géométrique de la teneur en coliformes fécaux par station (UFC/100 ml)

Stations	Moyenne novembre 2009-2015	Moyenne 2016	Moyenne 2017	Moyenne 2018
RM01	45	19	56	42
RM02	278	71	287	174
RM03	296	265	764	438
RM05	273	95	200	229
RM06	291	49	227	428
RM07	152	27	48	59
RN01	35	22	29	34
RN02	75	26	33	80
RN03	68	24	31	102
RN04	238	50	731	188
YC04	206	96	190	86
YN01	57	14	30	59
YN02	326	79	149	207
YN04	164	34	80	101
YN05	31	10	12	13
YN06	296	136	75	114
YN07	56	9	15	43
YN08	121	31	89	68
YN09	78	26	12	15
YN10	1313	618	1195	1659
YN12	147	68	61	95
YN13	681	161	319	471
YN14	805	496	2170	651
YN16	901	188	224	353

* Sans égard aux conditions météorologiques

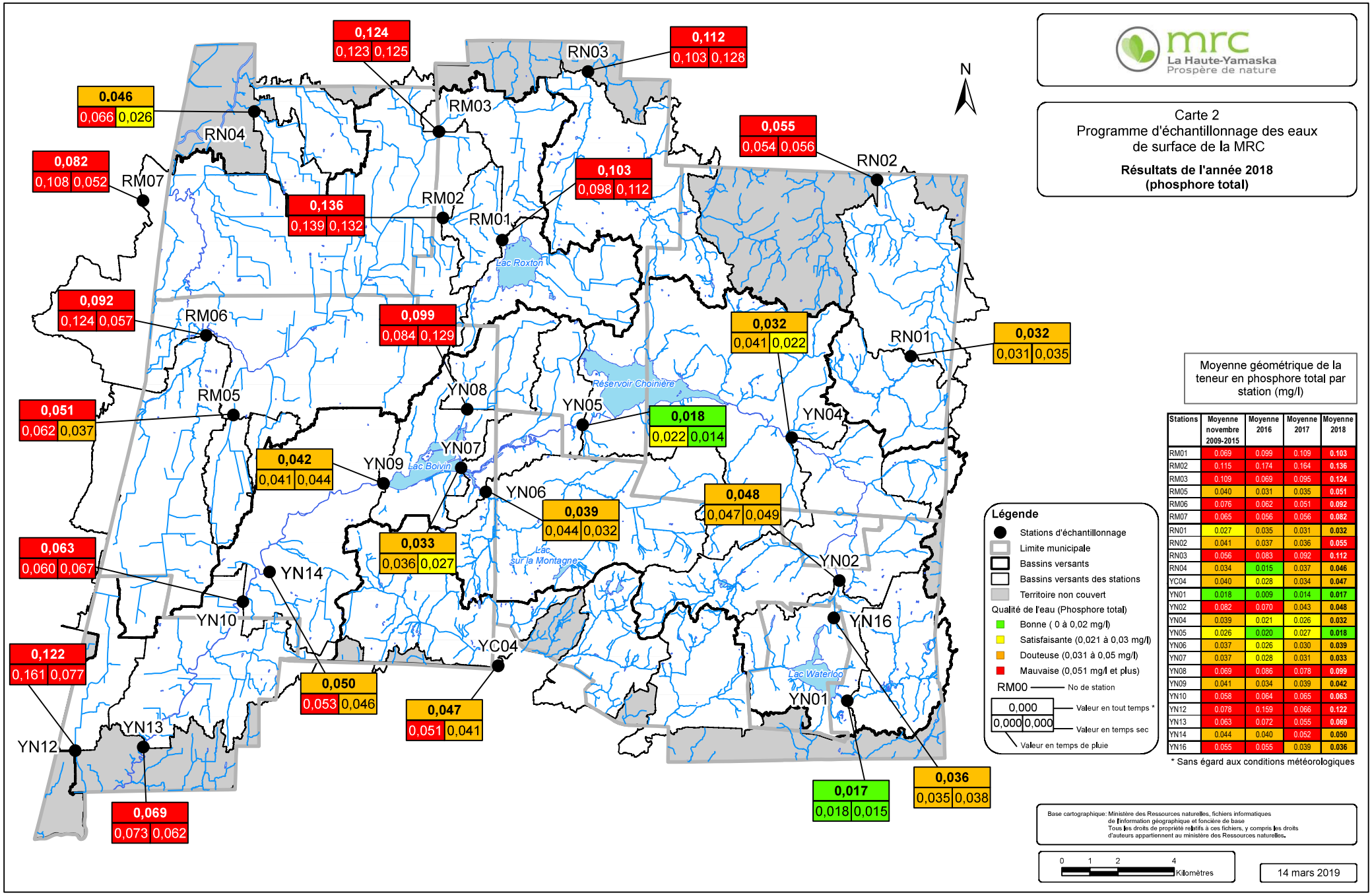

Moyenne géométrique de la teneur en phosphore total par station (mg/l)

Stations	Moyenne novembre 2009-2015	Moyenne 2016	Moyenne 2017	Moyenne 2018
RM01	0.069	0.099	0.109	**0.103**
RM02	0.115	0.174	0.164	**0.136**
RM03	0.109	0.069	0.095	**0.124**
RM05	0.040	0.031	0.035	**0.051**
RM06	0.076	0.062	0.051	**0.092**
RM07	0.065	0.056	0.056	**0.082**
RN01	0.027	0.035	0.031	**0.032**
RN02	0.041	0.037	0.036	**0.055**
RN03	0.056	0.083	0.092	**0.112**
RN04	0.034	0.015	0.037	**0.046**
YC04	0.040	0.028	0.034	**0.047**
YN01	0.018	0.009	0.014	**0.017**
YN02	0.082	0.070	0.043	**0.048**
YN04	0.039	0.021	0.026	**0.032**
YN05	0.026	0.020	0.027	**0.018**
YN06	0.037	0.026	0.030	**0.039**
YN07	0.037	0.028	0.031	**0.033**
YN08	0.069	0.086	0.078	**0.099**
YN09	0.041	0.034	0.039	**0.042**
YN10	0.058	0.064	0.065	**0.063**
YN12	0.078	0.159	0.066	**0.122**
YN13	0.063	0.072	0.055	**0.069**
YN14	0.044	0.040	0.052	**0.050**
YN16	0.055	0.055	0.039	**0.036**

* Sans égard aux conditions météorologiques

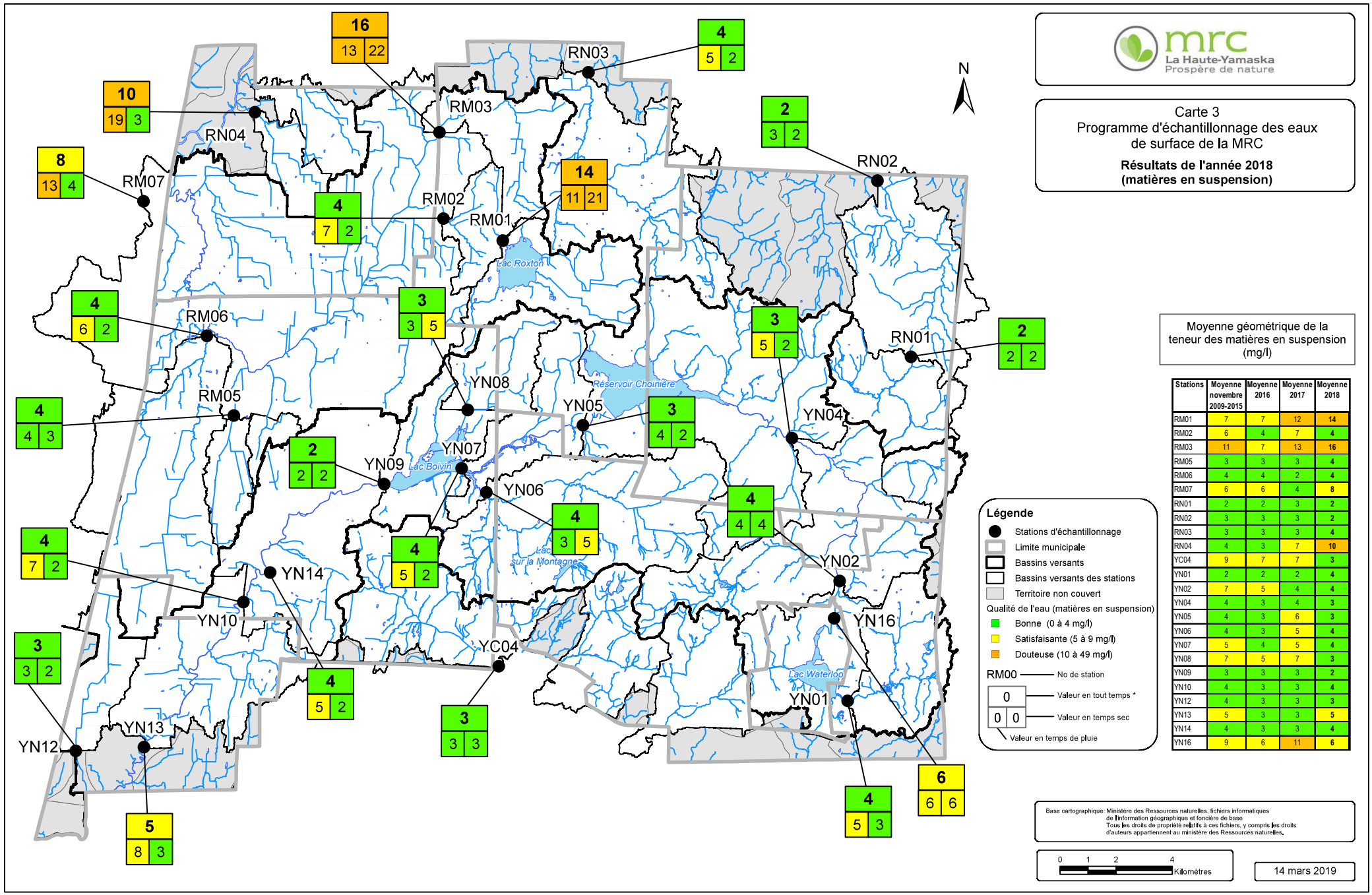

Stations	Moyenne novembre 2009-2015	Moyenne 2016	Moyenne 2017	Moyenne 2018
RM01	7	7	12	14
RM02	6	4	7	4
RM03	11	7	13	16
RM05	3	3	3	4
RM06	4	4	2	4
RM07	6	6	4	8
RN01	2	2	3	2
RN02	3	3	3	2
RN03	3	3	3	4
RN04	4	3	7	10
YC04	9	7	7	3
YN01	2	2	2	4
YN02	7	5	4	4
YN04	4	3	4	3
YN05	4	3	6	3
YN06	4	3	5	4
YN07	5	4	5	4
YN08	7	5	7	3
YN09	3	3	3	2
YN10	4	3	3	4
YN12	4	3	3	3
YN13	5	3	3	5
YN14	4	3	3	4
YN16	9	6	11	6